



Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Nord
14 rue Jeanne Maillotte
B.P. 1222
59013 Lille Cedex

Mercredi 15 septembre 2004

Concours de Rédacteur Territorial 2004 Candidats internes - Spécialité Administration Générale

Epreuve écrite d'admissibilité

UNE NOTE ADMINISTRATIVE

sur le domaine suivant :

**LE DROIT PUBLIC EN RELATION AVEC LES MISSIONS DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Durée 3 heures

Coefficient 4

Vous êtes rédacteur à la commune de X.

Le maire de votre commune doit assister à une réunion de travail à la préfecture consacrée aux moyens juridiques à mettre en œuvre pour lutter contre le bruit.

Il vous demande de lui rédiger une note qui précisera les fondements juridiques en matière de lutte contre le bruit, présentera les moyens dont dispose l'autorité territoriale en matière de lutte contre le bruit et évoquera également les limites de l'intervention de l'autorité territoriale.

Document n°1 : Code général des collectivités territoriales : articles L2212-1 à L 2213-6 (5 pages)

Document n°2 : « Les pouvoirs de police, du maire face aux fêtes, spectacles et aux manifestations diverses »
Michel Treneur, docteur en droit public, La gazette des communes - 17 novembre 2003 (6 pages)

Document n°3 : « Le bruit, ennemi public n°1 » Le Figaro magazine - 11 octobre 2003 (2 pages)

Document n°4 : « extrait de la fiche A1 pouvoirs de police du Maire », consultable sur le site du ministère de l'environnement – 2004 (9 pages)

Document n°5 : « Engagements de bonnes pratiques » et « chartes », « nouveaux » instruments de lutte contre le bruit » - Raphaël Romi - Revue les petites affiches - 15 août 2003 (2 pages)

Document n°6 : « le droit au sommeil » - extrait d'un article de José Manuel Dauchy - Revue les petites affiches - 23 août 2003 (6 pages)